

■ **Fondation 'Per Canem'**, à Vuisternens-devant-Romont. Nouvelle fondation, régie par les art. 80 et suivants du CC. Acte constitutif et statuts du 21 août 2002. But: le développement d'un centre de thérapie avec le chien. Sa mission est de promouvoir un développement personnel pour toutes les personnes touchées ou blessées dans leur santé psychique ou physique en utilisant notamment le chien comme instrument thérapeutique. Conseil de fondation composé d'au moins 3 membres. Laurence Müller, de Genève, à Vuisternens-devant-Romont, est présidente; Marc Vingerhoets, d'Auvernier, à Villars-Ste-Croix, est secrétaire, et Gérard Fontana, de Disentis, à Vuisternens-devant-Romont, est trésorier, tous trois avec signature individuelle. Organe de révision: Fiduciaire Marcel Currat, Jean-Christophe Gross successeur, à Vevey. Adresse de la fondation: 1687 Vuisternens-devant-Romont.

Journal no 135 du 09.09.2002  
(00648550)